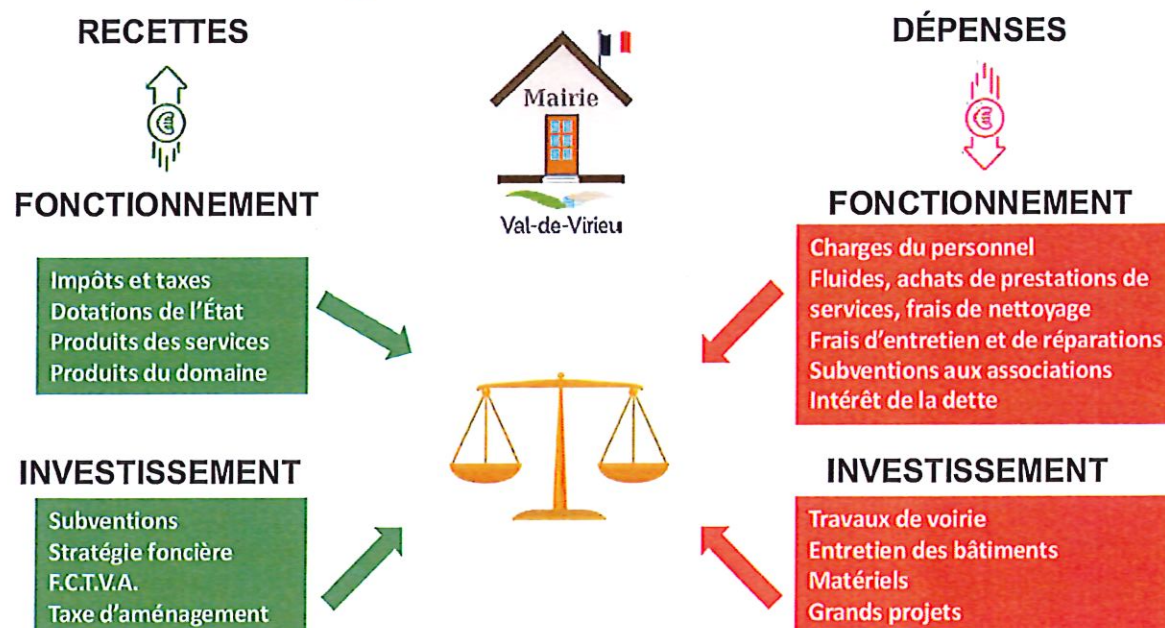


BILAN FINANCIER



Le mot du Maire sur la situation financière de la commune

La structure du budget



Budget du CCAS

Les recettes de fonctionnement sont alimentées principalement par la subvention communale et à une moindre mesure par les dons.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent entre l'alimentation (bons de nourriture), relations publiques (repas des aînés et colis de fin d'année) et le secours d'urgence (prise en charge partielle de factures). Le résultat de l'exercice 2024 est de +1.251,94 €. L'excédent de fonctionnement reporté de 6.127,45 €, la subvention communale de



10.172,55 € et les dons de 1.000,00 € représentent les recettes de 2025 pour 17.300,00 € ce qui permet d'avoir une marge assez confortable par rapport aux dépenses de l'année précédente.

➤ Le mot du Maire

CCAS Charges de fonctionnement	2024	2025	CCAS Recettes de fonctionnement	2024	2025
Alimentation	3.544,63€	4.500,00€	Excédent de fonctionnement reporté		6.127,45€
Fournitures petit matériel	57,60€	500,00€	Subvention communale	12.411,87€	10.172,55€
Relations publiques	5.050,89€	5.500,00€	Libéralités reçus	1068,00€	1.000,00€
Cotisations	80,00€	200,00	Concessions cimetière	66,66€	
Secours d'urgence	3.138,47€	5.000,00			
Créances admises en non-valeur		600,00€			
Subventions de fonctionnement	153,00€	1.000,00€			
Total	12.024,59€	17.300,00€	Total	13.546,53€	17.300,00€

Charges d'investissement	Montant	Montant	Recettes d'investissement	Montant	Montant
Déficit			Remboursement prêts		
Prêts accordés		1.150,00€	Excédent reporté		1.150,00€
Total		1.150,00€	Total		1.150,00 €

2 -

Compte administratif 2024 CCAS Val-de-Virieu

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses de fonctionnement (A)	12.024,59€	Recettes de fonctionnement (B)	13.546,53€
Excédent de fonctionnement 2024 C = (A)-(B)	1.521,94€		
Dépenses d'investissement (D)	0€	Recettes d'investissement (E)	0€
Excédent d'investissement F= (D)-(E)	0€		
Résultat 2023 G =(C)-(F)	1.521,94€		
Excédent de fonctionnement antérieur (H)	4.605,51€		
Excédent de fonctionnement 2024 (C)	1.521,94€		
Excédent de fonctionnement total I = (H)+(C)	6.127,45€		
Excédent d'investissement antérieur (J)	1.150,00€		
Excédent d'investissement 2024 (F)	0€		
Excédent d'investissement cumulé K= (J) -(F)	1.150,00€		
Résultat de clôture 2024 L = (I)+(K)	7.277,45€		

Budget communal

Sur l'exercice 2024, nous avons eu un peu plus de recettes que prévu et nos dépenses ont été maîtrisées. Le résultat est de 280.762,22 €. En investissement, nos dépenses de 1.995.565,28 € avec des recettes à hauteur de 1.647.629,64 € dégagent un déficit de 347.935,64 € ce qui s'explique par

des factures d'investissement réglées et des subventions en attente de versement à hauteur de 690.000,00 €. Le résultat de clôture de 641.493,32 € correspond à l'excédent de fonctionnement de 280.762,22 € et l'excédent d'investissement cumulé de 360.731,10 €.

Compte administratif 2024 commune de Val-de-Virieu

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses de fonctionnement (A)	1.241.791,57€	Recettes de fonctionnement (B)	1.522.553,79€
Excédent de fonctionnement 2024 C = (A)-(B)	+280.762,22€		
Dépenses d'investissement (D)	1.995.565,28€	Recettes d'investissement (E)	1.647.629,64€
Déficit d'investissement 2024 F= (D)-(E)	-347.935,64€		
Résultat 2024 G =(C)+(F)	-67.173,42€		
Excédent de fonctionnement antérieur (H)	0€		
Excédent de fonctionnement 2024(C)	+280.762,22€		
Excédent de fonctionnement total I = (H)+(C)	+280.762,22€		
Excédent d'investissement antérieur (J)	+708.666,74€		
Déficit d'investissement 2024 (F)	-347.935,64€		
Excédent d'investissement cumulé K= (J) + (F)	+360.731,10€		
Résultat de clôture 2024 L = (I)+(K)	+641.493,32€		

3 -

Dépenses de fonctionnement	2023 réalisé	2024 réalisé	Recettes de fonctionnement	2023 réalisé	2024 réalisé
Charges à caractère général	466.340,25€	356.660,33€	Remboursements de charges de personnel	1952,45€	1250,00€
Charges de personnel	344.649,39€	330.268,42€	Produits des services téléalarme+ loc. salles	21.886,86€	15.740,21€
Prélèvement pour l'investissement	0€	0€	Compensation + DSC Cté	416.855,00€	369.956,77€
SIVU des écoles	274.385,00€	294.719,00€	Fiscalité locale	433.296,00€	486.756,70€
Indemnités des élus	76.373,52€	76.964,70€	Dotations et participations	476.355,16€	480.434,61€
Subventions associations	13.975,00€	14.000,00€	Locations des immeubles	112.065,64€	120.788,48€
SDIS + divers + imprévus	59.120,70€	65.356,31€	Produits exceptionnels et financiers	20.438,19€	36.258,50€
Intérêts des emprunts	34.633,56€	55.674,65€	Produits de participations	6,74€	9,48€
Opérations d'ordres	12.461,07€	32.782,66€	Produits spécifiques		2441,94€
CCAS	13.344,79€	12.411,87€	Opérations d'ordre		8.917,10€
Autres charges exceptionnelles	14.520,31€	2.953,63€			
Total	1.309.803,59€	1.241.791,57€	Total	1.482.856,04 €	1.522.553,79€

► Le mot du Maire

Notre taux de CAF = capacité d'autofinancement brut/ recettes de fonctionnement est de 19,30% (290 K€/1522 K€), le seuil de 10% de taux de CAF correspond traditionnellement à une situation financière correcte. La collectivité dégage suffisamment d'autofinancement pour assurer le remboursement de la dette, le renouvellement de ses équipements et pour envisager de nouveaux projets.

La capacité de désendettement = encours de la dette/CAF brute est de 5,35 en 2024 (1509 K€/290 K€). Au-delà de 10 années, la

collectivité se trouve en situation de risque pour le remboursement de sa dette (CAF insuffisante au regard de son encours). De manière générale, le seuil d'alerte se situe autour de 12 ans.

Situation critique	15 ans et plus
Zone de danger	13 à 15 ans
Situation correcte mais à surveiller	10 à 13 ans
Bonne situation	0 à 10 ans



Endettement global de la commune de Val-de-Virieu au 31/12/2024 :
1.509.683,93 € soit 969 € par habitant.

Annuité : 180.640,56 € dont 135.293,99 € en amortissement et 45.343,60 € d'intérêts.

Endettement court terme
450.000 € échéance 2027 Capacité d'autofinancement au 31/12/2024: 282.000 €

Capacité de désendettement de Val-de-Virieu : 5,38 années.

La capacité de désendettement pour une collectivité de même taille se situe entre 8 et 12 années.

La commune de Val-de-Virieu a un endettement maîtrisé.

Budget communal 2025

Ce budget a été construit avec prudence au niveau des recettes de fonctionnement. Les taxes locales augmenteront de 3% et permettront de maintenir notre niveau d'autofinancement et d'investissement. Les dépenses ont été actualisées en fonction du contexte économique.

L'excédent de fonctionnement de 231.000,00 € dans les comptes prévisionnels est minimisé, mais l'objectif final est de se rapprocher de 300.000,00 € de résultat sur l'exercice s'il n'y a pas d'évènement exceptionnel.

La pression fiscale de notre commune qui est de 600,43 € par foyer est conforme au territoire

(taxe sur le foncier bâti), la moyenne sur le territoire de la communauté de communes des Vals du Dauphiné est de 598,41 € par foyer.



➤ Le mot du Maire

Dépenses de fonctionnement	2024 réalisé	2025 prévisionnel	Recettes de fonctionnement	2024 réalisé	2025 prévisionnel
Charges à caractère général	356.660,33€	370.000,00€	Remboursements de charges de personnel	1250,00€	5.000,00€
Charges de personnel	330.268,42€	340.000,00€	Produits des services téléalarme+ loc. salles	15.740,21€	18.000,00€
Prélèvement pour l'investissement	0€	231.038,00€	Compensation + DSC Cté	369.956,77€	361.000,00€
SIVU des écoles	294.719,00€	313.000,00€	Fiscalité locale	486.756,70€	520.000,00€
Indemnités des élus	76.964,70€	78.000,00€	Dotations et participations	480.434,61€	480.000,00€
Subventions associations	14.000,00€	15.000,00€	Locations des immeubles	120.788,48€	122.000,00€
SDIS + divers + imprévus	65.356,31€	70.000,00€	Produits exceptionnels et financiers	36.258,50€	5.000,00€
Intérêts des emprunts	55.674,65€	62.000,00€	Produits de participations	9,48€	10,00€
Opérations d'ordres	32.782,66€	21.962,00€	Produits spécifiques	2441,94€	3.000,00€
CCAS	12.411,87€	10.172,55€	Opérations d'ordre	8.917,10€	0€
Autres charges exceptionnelles	2.953,63€	2.837,45€			
Total	1.241.791,57€	1.514.010,00€	Total	1.522.553,79€	1.514.010,00€

Le Conseil municipal a validé une augmentation de 3% de la taxe foncière pour 2025

Notre commune doit conforter sa situation financière et continuer à investir pour entretenir ses bâtiments, apporter un service de qualité à ses citoyens et continuer à apporter du « bien vivre à Val-de-Virieu ». Pour que la commune soit en capacité à réaliser des projets et que ses habitants aient une qualité de vie à Val-de-Virieu, la collectivité doit se donner des moyens financiers.



5 -

Les taxes locales de Val-de-Virieu

2024

2025
+ 3%

Taxes	Taux de la collectivité	Base prévisionnelle Valeur locative	Produit fiscal
TFB	35,18%	1.735.000	610.373€
TFNB	49,26%	54.200	26.699€
TH	9,37%	143.800	13.474€
		TOTAL	650.546€
Taxes	Taux de la collectivité	Base prévisionnelle Valeur locative	Produit fiscal

Taxes	Taux de la collectivité	Base prévisionnelle Valeur locative	Produit fiscal
TFB	36,24%	1.735.000	628.764€
TFNB	50,74%	54.200	27.501€
TH	9,65%	143.800	13.877€
		TOTAL	670.142€
Effet du coefficient correcteur : -161.653€ = produit fiscal 2025 : 508.489€			

» Le mot du Maire

Voici quelques actions réalisées ces dernières années :

Financer partiellement un assistant médical, proposer des loyers réduits aux professionnels de santé, agrandir la maison médicale, créer une micro-crèche, financer les projets des écoles, végétaliser la cour de l'école, permettre à 40 associations d'utiliser les salles communales, proposer la mise à disposition d'une maison des associations, embellir une aire de jeux très complète, subventionner les associations et mettre à disposition du matériel, profiter d'un ensemble sportif adapté et renouvelé, disposer d'une conseillère numérique au service du public, un service CNI et Passeports à disposition, un service culturel avec la Micro folie et le cinéma gratuit, un CCAS qui aide les personnes en difficulté, un secrétariat ouvert 5 jours dans la

semaine, entretenir nos bâtiments pour louer dans de bonnes conditions, rénover nos voiries, élaguer et assurer la propreté de notre village... Prenons un peu de temps pour réaliser ce qui a été fait dans notre commune et réjouissons-nous des services que nos citoyens ont à leur disposition.

Augmenter les taxes, c'est aussi apporter de la sérénité aux finances communales. Gérer une commune, c'est être visionnaire et anticiper de futurs investissements très coûteux. Le PPI (Plan Prévisionnel d'Investissement) est un outil de pilotage qui est actualisé chaque année, il a pour objectif d'anticiper et de prévoir les investissements à venir.

Budget investissement communal 2025

Les recettes de 2.193.264,32 € sont composées du virement de la section de fonctionnement 2024 de 280.762,22 €, de l'excédent d'investissement reporté de 360.731,10 € et du virement de section fonctionnement 2025 de

231.038,00 €. Les subventions notifiées représentent 1.050.000,00 € et la TVA sur les investissements 221.962,00 €. Les dépenses pour 2.124.209,00 € se décomposent en remboursements des emprunts 136.000,00 €, et de deux

projets importants qui sont l'agrandissement de la maison médicale et la construction de la micro-crèche ainsi que de nombreux travaux sur les bâtiments communaux et la voirie.

Dépenses d'investissement 2024	Montant	Recettes d'investissement 2024	Montant
Emprunts	139.518,60€	Excédent d'investissement reporté	0€
Subventions reversées	1.220,00€	Opérations d'ordre	32.782,66€
Opérations d'ordre	8.917,10€	FCTVA	259.035,15€
Immobilisations incorporelles	11.740,96€	Taxe d'aménagement	29.305,64€
Immobilisations corporelles	948.337,43€	Excédent de fonctionnement	173.052,45€
Avances versées	3.368,47€	Subventions	602.711,74€
Travaux en cours	882.362,72€	Attribution de compensations	100.742,00€
Titres de participations	100,00€	Emprunts court terme	450.000,00€
Total	1.995.565,28€	Total	1.647.629,64€

Déficit d'investissement : 347.935,64€

Dépenses d'investissement 2025	Montant	Recettes d'investissement 2025	Montant
Opérations patrimoniales	16.809,00€	Virement section fonctionnement 2024	280.762,22€
Emprunts	136.000,00€	Excédent d'investissement reporté	360.731,10€
Micro crèche + parking	600.000,00€	Taxe d'aménagement	10.000,00€
Parking pumptrack	30.000,00€	FCTVA	221.962,00€
Travaux gendarmerie Thermostats	15.000,00€	Subventions *	1.050.000,00€
Budget participatif	35.000,00€	Avances versées sur commandes	3.369,00€
TE 38	40.000,00€	Virement section fonctionnement 2025	231.038,00€
Maison médicale + parking	730.000,00€	Opérations d'ordre	21.962,00€
Voirie	200.000,00€	Frais d'études, recherches et développement	13.440,00€
Travaux bâtiments	200.000,00€	*reste à rajouter les subventions sur le projet de la maison médicale : 568.000€ à valider	
Travaux divers	98.000,00€		
Taxe d'aménagement à rembourser	6.400,00€		
Subventions d'équipement versées	17.000,00€		
Total	2.124.209,00€	Total	2.193.264,32€

SIVU intercommunal de l'école de la vallée

Nombre d'élèves : 115

Élèves de Val-de-Virieu : 97

Budget 2025 du SIVU : 468.400,00 €

Participation de la commune 2024 : 294.719,00 €
soit 81%

Participation de la commune 2025 : 313.347,00 €

La participation de la commune augmente

régulièrement et sera proche de 341.000,00 € en 2026 et à 358.000,00 € si les travaux de végétalisation de la cour se réalisent. Les élus du SIVU ont validé un audit qui réfléchira à la mise en place d'une organisation fonctionnelle et aura comme objectif une diminution des charges de fonctionnement.



2025 SIVU de l'école intercommunale de la vallée

- **Budget fonctionnement total : 468.400,00€ pour 115 élèves**
- **Part de Val-de-Virieu pour 97 élèves : 313.347,00€**

➤ Le mot du Maire

Plan Prévisionnel d'Investissement (PPI)

Les perspectives jusqu'en 2028 démontrent que la commune a une capacité d'investissement correcte. Le bon niveau de capacité d'autofinancement avec un résultat récurrent à 250.000,00 € permet de solliciter les banquiers pour des financements et bénéficier de subventions associées à des projets. L'investissement en 2026 sera limité en raison d'une année électorale. Des projets

ont été positionnés en 2027 et 2028, mais c'est la prochaine équipe municipale qui décidera des investissements sur le prochain mandat. La ligne Court Terme de 450.000,00 € mise en place en attente de versements de subventions sera remboursée dès que la trésorerie de la commune le permettra. Le PPI est actualisé toutes les années, c'est un excellent outil de pilotage qui permet d'avoir une vision à moyen terme.

Budget communal 2025

	2024	2025	2026	2027	2028
Excédents d'investissement reportés	708 000 €	327 000 €	649 000 €	307 750 €	355 000 €
Affectation du résultat de fonctionnement	173 000 €	282 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Taxe d'aménagement	29 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Attribution de compensation invest	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Subventions	603 000 €	1 500 000 €	332 000 €	424 000 €	544 000 €
FCTVA	259 000 €	230 000 €	141 750 €	218 250 €	225 000 €
Ligne de Trésorerie	450 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Emprunt	0 €	0 €		500 000 €	0 €
Total recettes	2 322 000 €	2 449 000 €	1 482 750 €	1 810 000 €	1 484 000 €
Capital d'emprunt	139 000 €	140 000 €	145 000 €	145 000 €	140 000 €
Ligne Trésorerie	0 €	0 €	200 000 €	250 000 €	0 €
Voirie	171 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Mobilier + informatique	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Petit matériel : badges+serrures	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Logiciels	7 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Matériel	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Lavoir	10 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Vitreaux église	7 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Relevage de l'orgue	12 000 €	10 000 €	50 000 €	0 €	0 €
Signalétique et espaces verts	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Toiture Ancienne Mairie	101 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Mur cimetière Panissage	68 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Pumptrack rue du gymnase	150 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Travaux bâtiments	256 000 €	150 000 €	150 000 €	100 000 €	100 000 €
Micro crèche + parking	0 €	600 000 €	0 €	0 €	0 €
Salle polyvalente	909 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
maison médicale + parking	0 €	500 000 €	230 000 €	0 €	0 €
TE 38	0 €	40 000 €	40 000 €	0 €	0 €
Espace Camille TERRASSE	0 €	0 €	0 €	200 000 €	300 000 €
Tiers lieux rue du château	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Budget participatif	0 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €
Voirie rue du Vallon de Lamartine	0 €	0 €	0 €	0 €	500 000 €
transformation des locaux techniques Mairie	0 €	0 €	0 €	400 000 €	100 000 €
Divers	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Total dépenses	1 995 000 €	1 800 000 €	1 175 000 €	1 455 000 €	1 500 000 €



Subventions aux associations

Budget de 15.000 € réparti aux différentes associations sportives, culturelles et à caractère social, les écoles et centres de formation.

Désignation	Tiers Budget	2025
Subvention	FC2V FOOT	1 000.00 €
Subvention	Assoc. Familles Rurales	1 300.00 €
Subvention	Assoc. Tennis Club	900.00 €
Subvention	SSIAD des Deux Vallées	1 000.00 €
Subvention	Potrimoine Vallée de la Bourbre	200.00 €
Subvention	VUMRAC section Val-de-Virieu	200.00 €
Subvention	Restos du Cœur	500.00 €
Subvention	Ligue Enseignement de l'Isère	300.00 €
Subvention	Secours Catholique Isère - Elans solidaires	400.00 €
Subvention	Secours Populaire Français	400.00 €
Subvention	Dans les Pas de Jongkind en Dauphiné	500.00 €
Subvention	Les Randonneurs de la Bourbre	200.00 €
Subvention	Sou des Ecoles Publiques	800.00 €
Subvention	Amicale des Donneurs de Sang	200.00 €
Subvention	Banque Alimentaire de l'Isère	400.00 €
Subvention	Amicale des Pompiers Châbons	350.00 €
Subvention	L'Arbre à Danses	600.00 €
Subvention	Association des réfugiés	400.00 €
Subvention	MFR le Village - St André le Goz 2 élèves	150.00 €
Subvention	CMA Formation 4 élèves	300.00 €
Subvention	Premier de cordée	100.00 €
Subvention	Locomotive	100.00 €
Subvention	Croix Rouge Vallons de l'Isère	400.00 €
Subvention	Energie sport culture	100.00 €
Subvention	Jeunes Sapeurs-Pompiers des Terres Froides	250.00 €
Subvention	Vallée en transition	500.00 €
Subvention	Prévention routière	200.00 €
Subvention	Passiflore (chantier d'insertion professionnelle)	100.00 €
Subvention	Association Historique des Terres Froides	200.00 €
Subvention	Val de Rêves	300.00 €
Subvention	ADSM (Isère) Assoc. Des Secrétaires de Mairie	100.00 €
Subvention	CCAS LTDP, centre de planification et santé sexuelle	200.00 €
Subvention	MFR - CFA de Chaumont - Eyzin-Pinet 1 élève	75.00 €
Subvention	MFR de Mozas-CFA Bourgoin-Jallieu 3 élèves	225.00 €
Subvention	Via Sancti Martini - Isère & Dauphiné	100.00 €
Subvention	Académie de billard VDV	200.00 €
Subvention	Amis de l'Orgue historique de Virieu	100.00 €
Subvention	Mayotte (subvention votée le 4 février 2025)	500.00 €
Subvention	Musée C.A PEGOUD	150.00 €
Subvention	France Victimes 38 AVNIR	200.00 €
Total Budgétisé		15 000.00 €
Total voté		14 200.00 €
Différence		800.00 €